

Honoraires TTC de transactions sur les terrains à bâtir, de loisirs, d'étangs, de bois & Forêts, de terres agricoles

Applicable au 6 janvier 2024

A charge vendeur ou acquéreur suivant les conditions émises au mandat de vente

PRIX DE VENTE NET	FORFAIT ou TAUX
0 à 10 000 €	Forfait 2 500 € TTC
10 001 € à 25 000 €	Forfait 4 500 € TTC
25 001 € à 30 000 €	18 %
30 001 € à 40 000 €	16 %
40 001 € à 50 000 €	14 %
50 001 € à 60 000 €	12 %
60 001 € à 70 000 €	11%
70 001 € à 90 000 €	10 %
90 001 € à 120 000 €	9 %
120 001 € à 150 000 €	8.5 %
150 001 € à 180 000 €	8 %
180 001 € à 230 000 €	7.5 %
230 001 € à 300 000 €	7 %
300 001 € à 400 000 €	6 %
400 001 € à 500 000 €	5 %
500 001 € à 1 000 000 €	4.5 %
+ De 1 000 000 €	4 %

Estimation seule : 200 € TTC (Estimation facturée si cela n'aboutit pas sur une signature de mandat, sinon l'estimation sera **gratuite**)

Etude Foncière : 380 € TTC (Etude portant sur l'optimisation de la vente de votre terrain : demande de CU, division parcellaire, demande de devis Etude de Sol, ..., gratuite si vous nous confiez votre terrain à la vente)